

APPEL DE CANDIDATURES DEUX (2) à QUATRE (4) POSTES DE MEMBRES DU NOUVEAU COMITÉ DE PLACEMENT RELEVANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION DE L'INRS

Description du rôle

La Fondation de l'INRS est à la recherche de personnes candidates pour composer son nouveau comité de placement (ci-après, le « Comité »). Le Comité relève du conseil d'administration de la Fondation, lequel en nomme les membres ainsi que la personne qui en occupera la présidence. Cette dernière sera choisie parmi les administrateurs et administratrices de la Fondation.

Le Comité sera composé d'au moins trois (3) et au plus cinq (5) membres dont la vaste majorité possède une expertise significative en matière de placements institutionnels. Un nombre impair de membres ayant droit de vote est souhaité.

Afin de compléter l'expertise du Comité, le conseil d'administration de la Fondation pourra nommer au moins deux (2) et au plus quatre (4) membres, parmi ses membres ou issus de l'externe, tous ayant une expertise pertinente en placements.

En parallèle, le conseil d'administration de la Fondation invitera l'INRS à nommer trois (3) membres observateurs non-votants issus de sa communauté à participer aux séances du Comité : une (1) personne représentant la direction de l'INRS, une (1) personne représentant sa communauté étudiante et une (1) personne représentant sa communauté professorale.

Les tâches suivantes, relatives à l'administration et à l'investissement de l'actif de la Fondation, estimé à environ dix millions de dollars au 1^{er} mai 2024, incomberont notamment au Comité :

- élaborer et mettre à jour la politique de placement et la politique d'investissement responsable et en contrôler l'application après avoir reçu l'approbation du conseil d'administration de la Fondation;
- veiller à la diversification des placements, notamment en nommant et remplaçant des gestionnaires de portefeuilles et en retenant les services de conseillers en placement;
- s'assurer que les gestionnaires s'acquittent des mandats et responsabilités qui leurs sont confiés;
- examiner le rendement des gestionnaires de portefeuilles ainsi que leur application de la politique d'investissement responsable et les rencontrer;
- surveiller les frais d'opération et tous les autres frais directement ou indirectement liés à la gestion de l'actif;
- formuler des recommandations à l'égard des sommes disponibles pour la distribution de la capitalisation, de l'indexation du capital, de l'affectation à des projets, etc.
- si des titres sont détenus en propre, veiller à ce que la Fondation exerce ses droits de vote dans le respect des objectifs de la présente Politique, y compris de sa politique d'investissement responsable;
- présenter son rapport au conseil d'administration de la Fondation à la séance précédant l'assemblée générale annuelle.

Profil recherché

La Fondation de l'INRS souhaite recruter de deux (2) à quatre (4) personnes pour former son premier comité de placement qui relèvera d'un conseil d'administration composé de dix leaders des milieux d'affaires et philanthropiques et de trois personnes représentant l'INRS. Ensemble, ces treize personnes guident et appuient les efforts de la Fondation afin d'assurer la réussite de son déploiement et de favoriser sa croissance et sa pérennité.

La Fondation invite les personnes ayant une connaissance approfondie des investissements et des marchés financiers, ainsi qu'une compréhension des politiques et des procédures de placement de la Fondation à déposer leur candidature.

Le comité de sélection portera une attention particulière aux personnes candidates démontrant une capacité d'analyser les risques et les occasions d'investissement, de prendre des décisions éclairées et d'agir dans l'intérêt de la Fondation et de ses bénéficiaires. En outre, les personnes candidates

pour devenir membres du Comité doivent démontrer un grand sens de l'éthique et des responsabilités et être engagées dans la mission de la Fondation.

Caractéristiques, compétences et expérience particulières

Au terme de son processus de sélection, le Comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines recommandera au conseil d'administration une liste de personnes candidates confèrera la diversité, la crédibilité et la profondeur auxquelles s'attendent nos différentes parties prenantes à l'égard de la gouvernance de la Fondation.

Plus particulièrement, la Fondation s'intéressera aux candidates présentant les caractéristiques suivantes :

- une expérience préalable en gestion de portefeuille, en finance ou en comptabilité constitue un atout important, mais n'est pas strictement nécessaire pour tous les membres du comité;
- une capacité à travailler en équipe et à collaborer avec les autres membres du comité;
- de grandes habiletés de communication et une capacité à présenter des idées et des sujets complexes de manière claire et concise;
- une volonté et une capacité à se tenir à jour sur les tendances et les développements dans le secteur de l'investissement et de la finance;
- une capacité à évaluer et à sélectionner des gestionnaires de portefeuille et des stratégies d'investissement appropriés pour la Fondation;
- une capacité à évaluer de façon juste et éclairée les performances des gestionnaires de portefeuille et à y apporter des ajustements, si nécessaire;
- une capacité à évaluer les aspects ESG et en particulier l'impact social et environnemental des placements;
- une connaissance des principes, lois et règlements régissant les investissements d'organismes à but non lucratif et organismes de bienfaisance enregistrés;
- de solides habiletés pour établir et entretenir des relations de confiance avec les diverses parties prenantes, telles que les partenaires, les donateurs et les bénéficiaires de la Fondation;
- une capacité à gérer les risques de manière efficace et à protéger le capital de la Fondation;
- une capacité à travailler sous pression et à prendre des décisions en temps opportun;
- une capacité à se conformer aux normes éthiques et aux codes de conduite professionnels en matière de placement;
- une capacité à suivre les rendements des fonds détenus par la Fondation et à fournir des rapports réguliers et transparents aux parties prenantes.

Exigences et engagement

Le Comité de placement sera soutenu par la direction générale et des membres de son équipe. Il se réunira environ quatre fois par année, pour des séances d'une à deux heures, suivies d'un huis clos. Ces réunions peuvent avoir lieu durant les heures de bureau ou en fin de journée, selon les disponibilités des membres.

La Fondation tient également une Assemblée générale annuelle des membres à la fin septembre animée par la présidente du conseil. Celle-ci dure environ une heure. Les membres du Comité de placement pourraient être invités à présenter leur rapport annuel au cours de cette assemblée.

Processus de candidature

Veillez transmettre un CV et une lettre d'intérêt **au plus tard le 31 mars 2024 à fondation@inrs.ca**. Nous procéderons à l'examen des candidatures et inviterons celles retenues à une rencontre en visioconférence ou en personne. **Le Comité de placement sera créé le 19 mars 2024 et les nouveaux membres entreront en fonction à compter du 1^{er} mai 2024.**

Nous remercions toutes les personnes candidates de manifester leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec celles dont le profil correspond le mieux aux exigences définies.

À propos

Créée en 2020, la Fondation de l'INRS (NEQ 1167061069) est un organisme de bienfaisance enregistré (no. 725310676RR0001) en pleine croissance. Elle soutient l'essor de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) en contribuant à son rayonnement auprès des décideurs des communautés d'affaires et philanthropiques. Sa petite équipe professionnelle met en valeur plus de 3 600 diplômés et diplômées de maîtrise et de doctorat capables d'innovation scientifique et technologique dans des secteurs d'importance culturelle, sociale et économique pour notre société. Elle suscite et saisit les occasions de mobiliser des donateurs afin de recueillir les fonds nécessaires pour permettre à la communauté étudiante et scientifique d'accroître sa contribution aux enjeux stratégiques d'aujourd'hui et de demain. Pour ce faire, elle tisse des relations porteuses, élabore des partenariats et sollicite, administre et distribue les fonds recueillis.

MISSION

Par le développement philanthropique et les relations avec les diplômés, la Fondation accélère l'essor de l'INRS.

Elle contribue à son rayonnement auprès des membres des communautés d'affaires et philanthropiques. Elle crée et saisit les occasions de mobiliser bénévoles et donateurs afin de favoriser les conditions pour permettre à la communauté scientifique de l'INRS d'accroître son impact sur des enjeux cruciaux pour la société. Pour ce faire, la Fondation met en valeur ses scientifiques, étudiant.e.s et diplômé.e.s, suscite des rencontres, tisse des relations porteuses de partenariats et sollicite, administre et distribue les fonds recueillis.

VISION

En étant un partenaire dynamique et innovateur, la Fondation de l'INRS vise à affirmer la pertinence de l'INRS et à renforcer sa contribution significative au développement économique, social et culturel du Québec.

PARTIES PRENANTES

- Membres de la communauté de l'INRS
- Personnes diplômées de l'INRS
- Partenaires pressentis (particuliers, fondations, entreprises)
- Donateurs, donatrices et bénévoles
- Équipe de l'INRS et de la Fondation

OBJECTIFS

1. **Tisser et entretenir des liens fructueux et durables** entre l'INRS et les membres des milieux d'affaires et philanthropiques afin de bénéficier de leur influence et de leurs réseaux.
2. **Rassembler les diplômé.e.s et l'ensemble de la communauté de l'INRS** afin d'accroître leur engagement en vue de son rayonnement et son développement.
3. **Favoriser la génération de nouvelles sources de revenus** pour soutenir la réalisation de la mission de l'INRS.

VALEURS



ENGAGEMENT

Les membres de notre équipe font preuve d'engagement envers nos objectifs d'affaires et favorisent les interactions afin de susciter l'engagement de nos parties prenantes envers l'essor de l'INRS.



OUVERTURE

Grâce à notre ouverture d'esprit, nous manifestons de l'intérêt, de la curiosité et de la compréhension envers les autres, ce qui favorise les relations fructueuses et durables.



DYNAMISME

Résolument tourné vers l'avenir et axé sur l'action et les résultats, notre dynamisme se caractérise par une habileté de réagir et de s'adapter à un contexte en constante évolution.



PROFESSIONNALISME

Par son professionnalisme, chacune et chacun d'entre nous fait bénéficier la Fondation de son savoir, de son savoir-faire et de son savoir-être.



RESPONSABILITÉ

Nous faisons preuve d'initiative, de créativité et d'innovation dans l'exercice de nos fonctions tout en ayant la responsabilité de nos actions et décisions ainsi que de la confiance de nos parties prenantes.

Pour en savoir plus, consultez notre site Web à <https://fondation.inrs.ca>.